

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 6 (1898)
Heft: 11

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le cas où ces couleurs auraient été autres, nous en aurions bien vite pris notre parti en tenant compte que toutes les villes et bourgades d'un pays ne sauraient avoir les mêmes couleurs. Telle est notre réponse aux personnes qui reprochent au drapeau choisi par la jeunesse une particularité étrangère à notre pays. On ne discute pas de semblables arguments.

Pour notre compte, nous préférons nous rappeler cette définition exquise : « Les Suisses et les Savoyards sont cousins, ils font leurs fromages en paix et ne se font point d'ombrage. »

C. CORNAZ-VULLIET.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La **Société générale d'histoire suisse** a eu sa session annuelle les 8 et 9 août dernier à Soleure sous la présidence de M. le Dr Meyer de Knonau. Plusieurs communications du plus haut intérêt y ont été entendues par les très nombreux confrères accourus de la plupart des cantons.

M. le Dr Haene de Zurich a parlé de la Chronique zurichoise de Vadian, qui est un des documents les plus importants concernant les guerres de Bourgogne. — M. Meyer de Knonau a mis les membres de la société au courant des publications diverses qu'elle encourage et subventionne. Il a insisté sur celle que poursuivent MM. Reinhardt et Wiz. Il s'agit d'un recueil de documents se rapportant aux années 1570-1572, copiés aux archives du Vatican et qui ont trait à l'établissement de la première nonciature auprès des cantons catholiques. Ils nous révèlent avec quelle attention clairvoyante les envoyés italiens du pape étudiaient les mœurs et le caractère des Suisses sur lesquels leurs rapports contiennent une foule de détails pittoresques et curieux ; ils nous montrent aussi les efforts de Charles Borromée pour créer un lien permanent entre le Saint-Siège et les cantons et combien, sous son influence, fut plus profonde qu'on ne le croit souvent, la réformation intérieure accomplie à cette époque au sein du catholicisme.

Dans la séance principale qui a eu lieu le 9 août, M. Zatarinoff, professeur à Soleure, a fait part du résultat de ses recherches sur un épisode des guerres de Souabe. C'est dans ces guerres que les Soleurois ont combattu pour la première fois comme membres de la Confédération suisse. Ils y ont montré une belle vaillance et poursuivi avec habileté et persévérance la politique qui a eu pour conséquence la formation du territoire cantonal.

Le travail définitif de M. Zatarinoff sera publié l'année prochaine à l'occasion de l'inauguration du vaste bâtiment qui contiendra les nombreuses et précieuses collections scientifiques, artistiques et surtout historiques que possède la ville de Soleure.

M. Gustave Tobler, professeur à Berne, a terminé la série des communications par une brillante causerie sur le Zurichois Bodmer, auteur d'un certain nombre de drames qui ne supporteraient pas facilement la représentation, mais qui renferment des tableaux précieux et intéressants de la vie publique et populaire chez les anciens Suisses.

— La **Société d'histoire de la Suisse romande** s'est réunie le 21 septembre à la Neuveville. Cette assemblée a été une des plus agréables et intéressantes que nous ayons eues. La Société d'émulation avait en effet préparé aux historiens une aimable et cordiale réception, doublée dans l'après-midi d'une promenade délicieuse à Glérese et à l'île St-Pierre.

M. le Dr Gross a fait les honneurs du Musée de Neuveville qui n'est pas très grand, mais qui renferme cependant bon nombre d'objets précieux et ce véritable trésor des pièces d'artillerie enlevées à Charles-le-Téméraire à Morat.

M. de Mülinen a donné lecture d'une intéressante notice sur des lettres relatives à des persécutions contre les Juifs au milieu de XIV^e siècle. Il s'agit d'une époque particulièrement troublée où tout était en mouvement, les peuples et leurs gouvernants, et où d'effroyables épidémies de peste et des tremblements de terre ajoutaient encore à l'horreur de ces sinistres années. En 1348, on s'attendait à d'épouvantables bouleversements ; pour conjurer le sort, les uns accablaient de cadeaux les monastères et les églises, les autres voulant jouir à tout prix du temps qui leur restait à vivre, s'emparaient sans scrupule des richesses d'autrui. Les Juifs furent naturellement en butte aux spoliations de ces derniers, qui, pour les rendre en quelque sorte légitimes, ne craignirent pas d'accuser les Juifs d'empoisonnement des fontaines et d'autres méfaits. Strasbourg surveillait avec un soin tout particulier les malheureuses victimes et les lettres que M. de Mülinen a trouvées dans le cartulaire de cette ville ont trait à des demandes de renseignements adressées au bailli de Lausanne et à d'autres personnages sur le cas des Juifs détenus à Lausanne, à Chillon et ailleurs. De grandes hécatombes d'Israélites eurent lieu à la même époque dans les Etats de Savoie et, notamment, tous ceux de Villeneuve furent brûlés. Le châtelain de Sion pense « qu'il n'en survît aucun. »

Nous n'insistons pas ici sur la communication qui a été faite à la Société d'histoire des lettres de Voltaire au pasteur Allamand, puisque la *Revue historique vaudoise* les publie en ce moment.

M. le Dr Gross a donné lecture d'un curieux manuscrit, le journal et la relation du voyage des députés de la Neuveville auprès de leur prince Frédéric de Wangen et Geroldsegg, prince-évêque élu à Bâle en 1775 et 1776. Cette relation renferme une foule de détails curieux sur les usages de la cour du prince et la fidélité de ses sujets.

La séance s'est terminée par un peu d'archéologie. M. Albert Næf a donné quelques détails sur le cimetière gallo-helvète, qu'il a si soigneusement exploré à Vevey et, en particulier sur certains points qu'il a pu constater pour la première fois, comme la présence de cercueils de bois.

M. Næf a restitué également sur un mannequin et en dûe place une des ceintures de bronze qu'il a retrouvées.

On ne se rendait pas compte jusqu'ici de la façon dont ce curieux ornement se portait et s'agrafait ; on est maintenant fixé à ce sujet. M. Næf a ensuite transporté ses auditeurs à Sion, au château de Va ère. Il y a découvert les traces de constructions fort anciennes, noyées dans les enceintes actuelles plus élevées que l'enceinte primitive et dont on retrouve les créneaux sur plusieurs points. C'est là un fait d'un haut intérêt pour l'histoire de l'architecture militaire.

— Dans sa livraison de septembre, le *Musée neuchâtelois* a publié quelques renseignements intéressants sur les **grands froids aux siècles passés**, extraits du « Livre de Rayson » de Louis Vouga, de Cortaillod. Nous en détachons les deux extraits suivants qui nous paraissent particulièrement suggestifs :

« Mesmoyre remarquable arivé en l'année 1695 qu'il comansa seulement de venir de la nayge au premier jour dudi an lequel en après en tomba raisonablement tellement que la froydure continua d'une manière qu'il en fit geller tout le lac, auquel on a passé et repassé a pied ferme tous les jours devan la Chandeleur que après, et que le 6^{me} février il y a eu des gents de Port Alban qui ont amené deux tonneau de vin à traîneau outre le lac.

» ... Le 6^{me} Janvier 1709, Jour des Roys, le grand froid a commencé à venir tellement qu'il a fait une si rude froidure qui a causé que l'on a presque point eu des blés qui estoyent à la fin derrière chez Pochon ; je n'ay eu en tous mes champs que septante gerbes ; l'an 1707 jen donnay septante et une au dixme ; les vignes ont estéés presque toutes cuites, à la réserve de celles qui sont le long

du lac, et l'on a fait une très petite récolte de vin que l'on a presque point mené de char ; je n'ay eu de toutes mes vignes que neuf gerles ; les arbres sont bien mort et surtout les noyers. Dieu veuille que jamais nous ne voyons plus de semblable yver ; le froman c'est vendu jusque un escu blanc ¹ l'esmine et ceze batz l'orge. Cependant l'on a eu quantité de forte graine et des poids et des poizetes parce que l'on a presque toute resemée la fin que l'on voullait semer les blés ; j'ay bien eu cent et huict esmine de poids. »

— C'est le 17 août 1798 que les citoyens suisses prêtèrent le **serment de fidélité à la nouvelle constitution** rédigée par Pierre Ochs et corrigée par le Directoire français. Le *Journal de Morges* a publié dernièrement à ce sujet, une lettre écrite quelques jours plus tard par un jeune Morgien à son frère. Ce document nous paraît suffisamment intéressant pour mériter d'être reproduit ici. Le voici :

« Mon cher frère,

» Je voulais t'écrire dimanche passé, mais j'ai entendu dire qu'il y aurait une fête vendredi et alors j'ai pensé que j'aurais de plus belles choses à te raconter. Je vais te parler à présent de la fête ; premièrement il y avait une centaine de petits garçons de Morges et une centaine de petites filles qui accompagnaient les autorités constituées. On a commencé la fête à deux heures. Nous nous sommes arrangés deux par deux, nous sommes entrés à l'église dans cet ordre au bruit de la musique militaire. M. Guex a fait un discours après lequel on a chanté un hymne à l'Eternel, nous sommes ensuite allés au Parc où on a prêté le serment. Quinze jeunes citoyennes ont chanté des airs patriotiques ; mes sœurs étaient du nombre. Après le chant, on a beaucoup tiré le canon, on est revenu derrière l'église où l'on avait préparé une place pour danser. Nous avons dansé comme les autres. La ville était bien illuminée, l'église et la promenade l'étaient aussi. Le citoyen Debill avait arrangé de fort jolies choses. On soupa ; on dansa à la promenade, tout le monde était gai ; il y eut un feu d'artifice ; enfin c'était un beau jour, je m'en souviendrai toute ma vie ; j'espère aussi prêter le serment. En attendant que j'aie l'âge, je tacherai de devenir un bon citoyen. Adieu, mon cher frère ; bien des amitiés à L. et au citoyen K. A. F. »

¹ L'écu blanc valait 7 1/2 livres ; la livre environ 4 batz.

